

Répression du 17 octobre 1961 : Stéphane Troussel demande une journée nationale de commémoration

Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis, assistera ce matin, jeudi 17 octobre, à l'invitation d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, à l'inauguration d'une stèle commémorative en mémoire des victimes du 17 octobre 1961 à Paris. Il tient à réaffirmer dans ce cadre la nécessité d'aller plus loin dans la reconnaissance par l'Etat français de ces événements tragiques, en faisant du 17 octobre une journée nationale en hommage aux victimes de la répression.

Alors que le 17 octobre 1961 a été reconnu en 2012 par François Hollande comme un événement "sanglant" et qu'Emmanuel Macron a admis la responsabilité de l'Etat français dans l'assassinat de Maurice Audin, il reste encore du travail à accomplir pour faire la lumière sur cette page sombre de notre Histoire. Stéphane Troussel tient à ce titre à saluer l'initiative de la Ville de Paris d'édifier une stèle commémorative.

L'an passé, c'est à Aubervilliers que le Département de Seine-Saint-Denis avait inauguré une fresque de l'artiste Joachim Romain à la mémoire de Fatima Bedar, jeune femme dont le corps sans vie avait été retrouvé dans le canal de l'Ourcq après la répression. La Seine-Saint-Denis, profondément marquée par la Guerre d'Algérie, est dans le même temps devenue le premier Département à avoir engagé un cycle de commémorations durables du 17 octobre 1961, avec des actions éducatives, pédagogiques et artistiques dédiées.

Un travail de mémoire essentiel, notamment auprès des plus jeunes générations, mais qui doit maintenant être appuyé par une reconnaissance officielle de l'Etat de la répression du 17 octobre 1961 et des centaines d'Algériens morts précipités dans la Seine, alors qu'ils manifestaient contre le couvre-feu imposé aux seuls Nord-africains. A ce titre, **Stéphane Troussel, réaffirme sa volonté que le 17 octobre devienne une journée nationale de commémoration en hommage aux victimes de la répression.**

« L'immigration est une richesse indissociable de l'histoire française, faite de belles pages, mais aussi d'événements tragiques que nous ne pouvons pas continuer à occulter de notre mémoire collective. C'est le cas du 17 octobre 1961, que j'appelle de nouveau l'État à reconnaître

officiellement, avec la mise en place d'une journée nationale de commémoration. Parlons des victimes de cette répression dans nos programmes scolaires, bien trop lapidaires à ce sujet, parlons-en dans les discours officiels... C'est un devoir de vérité historique mais aussi de mémoire collective ! » Stéphane Troussel, Président du Département de Seine-Saint-Denis

Contact Presse

Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu / glarrieu@seinesaintdenis.fr / 06 35 84 13 82